

La Marsa, le 3 septembre 2026

Le proviseur

Aux

Elèves et à leurs familles

Objet : Courrier de rentrée et aménagements horaires

Chers élèves, chères familles,

Au moment d'aborder cette nouvelle année scolaire, j'espère sincèrement que la pause estivale a offert à chacun un temps de repos bien mérité, mais aussi l'occasion de réfléchir, en famille, aux projets d'avenir et aux parcours d'orientation de nos jeunes.

À l'ensemble des élèves du Lycée Gustave Flaubert, j'adresse mes vœux les plus chaleureux de réussite, d'épanouissement et d'engagement pour cette année scolaire 2026-2027.

Nous abordons cette rentrée portés par la fierté des résultats exceptionnels de la session 2026 du baccalauréat : notre établissement a enregistré un taux de réussite de 100 %, avec plus de 82 % de nos élèves ayant obtenu une mention. Ces résultats remarquables sont le fruit d'un travail collectif assidu et de la mobilisation de tous : élèves, familles et personnels du lycée. Je tiens à féliciter chaleureusement nos bacheliers et à remercier l'ensemble de nos équipes pour leur investissement sans faille. Félicitations aussi aux 94% d'élèves de 3^{ème} de l'année dernière ayant obtenu leur brevet des collèges.

Afin de maintenir ce cadre d'excellence, des travaux ont été menés durant l'été 2026 pour améliorer le confort de plusieurs salles de classe.

Toutefois, à l'instar des familles, le lycée Gustave Flaubert se retrouve confronté à des conditions climatiques difficiles, entraînant des perturbations dans la distribution d'eau et d'électricité.

Les coupures majeures surviennent principalement l'après-midi. Durant ces plages horaires, il devient impossible d'utiliser les systèmes de ventilation ou de climatisation, voire de faire fonctionner les sanitaires en cas de coupures d'eau.

Aussi, après consultation des enseignants et des représentants de parents d'élèves, une adaptation exceptionnelle des emplois du temps a été actée. Celle-ci consistera à **assurer la totalité des cours de 8h à 13h, du lundi au vendredi**, selon les modalités suivantes :

- **De 8h à 12h** : Maintien du déroulement habituel des cours.
- **De 12h à 13h** : Intégration d'un cours habituellement dispensé l'après-midi, sélectionné par l'équipe de direction afin de préserver au mieux la continuité pédagogique.

Il est à noter que pour les classes de 1^{ère} et terminale générale les cours iront jusqu'à 14h sur la journée du lundi afin d'assurer un maximum d'heures d'enseignement de spécialité (discipline évaluée en épreuves finales au baccalauréat). D'autres modifications pourront aussi être faites pour permettre le maintien d'un maximum de cours.

Ces aménagements seront consultables sur pronote à compter du dimanche 6 septembre 2026 à 12h.

Restauration scolaire et facturation

Les élèves libérés à 13h quitteront l'établissement sans déjeuner. Les conditions actuelles d'exploitation de la restauration scolaire contraignent l'établissement à donner la priorité aux élèves du premier degré (maternelle et élémentaire).

Le montant des forfaits de demi-pension sera réajusté pour tenir compte de l'absence de service durant cette période (une déduction sera appliquée sur la facture du 1er ou du 2e trimestre, selon les dates d'émission).

Suivi pédagogique et rattrapages

- **Travail personnel** : Pour les cours non assurés l'après-midi, les enseignants mettront des ressources et documents à disposition des élèves sur Pronote.
- **Classes à examen (3^{ème}, 1^{ère} et Terminale)** : Les heures non dispensées seront rattrapées au cours de l'année, notamment par l'organisation de devoirs entraînement écrits certains samedis matin.
- **Classes de Seconde** : Des devoirs communs pourront également être positionnés ponctuellement le samedi matin pour compenser les heures manquées.

De telles dispositions s'appliqueront pour une durée initiale d'une semaine. Elles pourront être renouvelées ou adaptées selon l'évolution de la situation. **Toute reconduction pour la semaine suivante vous sera confirmée au plus tard le jeudi soir précédent.**

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration face à ces circonstances exceptionnelles.

Le proviseur

